

Loi Géorgienne sur l'Accessibilité Numérique (2026) — Obligation Contraignante WCAG pour les Sites Publics et Privés

Digital Inclusion · Bonne pratique · Géorgie

Score de qualité : 28/100

Niveau de preuve : Prudentes / limitées

Résumé

Le 31 mars 2026, le Parlement géorgien a modifié la loi sur les droits des personnes handicapées afin d'obliger les organismes publics et certains opérateurs privés désignés à rendre leurs sites web et applications mobiles accessibles selon des normes alignées sur les WCAG, avec une mise en conformité obligatoire au 1er septembre 2027.

Dimensions clés

Dimension	Score
Documented learning	0/1
Innovation level	2/5
Sustainability (ongoing)	1/1
Evaluation evidence	0/1
Demonstrated reach	0/1

Évalué par C-NAPSE

Sources de données

[C-NAPSE web research](#) — consulté le 2026-08-25

[Parliament of Georgia](#) — consulté le 2026-08-25

[Parliament of Georgia](#) — official announcement — consulté le 2026-08-25

[Corpovid](#) — legal analysis of the amendment — consulté le 2026-08-25

Citer — Evidoria. *Loi Géorgienne sur l'Accessibilité Numérique (2026) — Obligation Contraignante WCAG pour les Sites Publics et Privés*. ID persistant : 8d9e6e69-2eee-4426-b45c-ea907c5a1afb.